

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
ET ARRETES DU MAIRE**

**INTERDICTION DE STATIONNEMENT
ET DE LA CIRCULATION**

D.G.A.
Animations, Culture, Santé, Enfance
Service des Animations et de la Vie Associative

Le Maire de la ville de Wattrelos,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route, Vu le Code Pénal,
Vu le Décret N°2022-185 du 15 février 2022,
Vu l'arrêté du 26 juillet 1974, relatif à la signalisation des
routes et autoroutes,
Vu l'arrêté et l'instruction interministériels du 7 juin 1977,
relatifs à la signalisation routière,
Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires en
vue d'assurer la sécurité et l'ordre public à l'occasion de départs et
retours de bus.

ARRETE

Article 1^{er} - La circulation et le stationnement des véhicules de toute nature seront bloqués temporairement rue Louis Dornier, dans l'allée face à l'entrée du Parc du Lion :

- Lundi 15 juillet 2024 de 7 heures à 10 heures
- Vendredi 19 juillet 2024 de 15 heures à 18 heures
- Lundi 29 juillet 2024 de 7 heures à 10 heures
- Vendredi 2 août 2024 de 15 heures 18 heures

Article 2 - Ces dispositions seront rappelées par l'installation de la signalisation appropriée.

Article 3 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois, avec mise en fourrière des véhicules gênants.

Article 4 - MM. le Président de Métropole Européenne de Lille, le Maire, le Directeur Général des Services de la Mairie, le Commissaire de Police et le Responsable de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois suivant son affichage et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Fait à Wattrelos, le 9 juillet 2024

Le Maire
Signé : Dominique BAERT